



LIGUE MIDI-PYRENEES DE TENNIS DE TABLE
C.R.O.S. – 7 rue André Citroën
31130 BALMA

Responsable régional : Florian MELLET – 06.34.20.13.38 – mellet.florian@gmail.com

CONVOCATION 3^{ème} TOUR DU CRITERIUM FÉDÉRAL NIVEAU RÉGIONAL MP - DIMANCHE 28 JANVIER 2018

⇒ Salle du TT FRONTON : **R1 ET R2 Messieurs**

Gymnase du Lycée Pierre Bourdieu – 1005 avenue de Villaudric – FRONTON (31)

<http://ttfronton.fr/acces.php>

J.A. : Laurent POUGET 06.15.06.56.06

Pointage : 9H15 – Début compétitions : 9H45

⇒ Salle de l'ASPTT TOULOUSE : **R1 -11 ANS, R1 -13 ANS**

47 rue de Soupetard- TOULOUSE (31)

<http://grand-toulouse-tennis-de-table.asptt.com/>

J.A. : Patricia SALVETAT 06.03.99.79.70 (François DUMONT l'assistera)

Pointage : 9H00 – Début compétitions : 9H30 – Fin :13H00

⇒ Salle de l'ASPTT TOULOUSE : **R1 -15 ANS, R1 -18 ANS**

47 rue de Soupetard- TOULOUSE (31)

J.A. : Patricia SALVETAT 06.03.99.79.70 (François DUMONT l'assistera)

Pointage : 13H30 – Début compétitions : 14H00 – Fin :17H30

⇒ Salle du TT BLAGNAC : **FÉMININES TOUTES CATÉGORIES**

Complexe sportif de Naudin – Chemin du Moulin de Naudin – BLAGNAC (31)

<http://ttblagnacais.fr/la-salle>

J.A. : Miguel VELASCO 06.60.19.79.79 (Jean-Loup ALBERT formateur)

Pointage : 9H30 – Début compétitions : 10H00

Rappel Règlement sportifs : Article III.109 - Retard

A tous les échelons et dans toutes les catégories, si un joueur ne se présente pas à l'appel de sa première partie, il est déclaré perdant pour cette partie, marque 0 (zéro) point et il peut disputer les parties lui restant à jouer.

PRESENTATION DE LA LICENCE OBLIGATOIRE

RAPPEL : LES FÉMININES DOIVENT OBLIGATOIREMENT CONFIRMER OU INFIRMER LEUR PARTICIPATION AVANT LA DATE LIMITE. A DEFAUT, ELLES SERONT RETIREES DES LISTES CECI AFIN DE NE PAS COMPLIQUER LA TÂCHE DU JUGE ARBITRE LE JOUR DE LA COMPETITION.

CELLES QUI NE FIGURENT PAS DANS LA LISTE PEUVENT S'INSCRIRE EN CONTACTANT LE SECRÉTARIAT DE LA LIGUE AVANT LA DATE LIMITE.

DATE LIMITE POUR LES REMPLACEMENTS LE JEUDI 25 JANVIER 2018 (15H). SI VOUS AVEZ UN EMPECHEMENT, VEUILLEZ TÉLÉPHONER A LA LIGUE QUI SE CHARGERÁ SEULE DE PRÉVENIR LES REMPLACANTS. AU-DELA DE CETTE DATE PRÉVEZ JUSTE LE JUGE ARBITRE DE VOTRE ABSENCE ET ENVOYEZ UN JUSTIFICATIF A LA LIGUE SOUS 48H.

☎ : 05.62.89.92.10 - Fax : 05.62.89.92.12

N° agrément J.S. : 193517205 - N° siret : 339621575 00036 - N° APE : 9312Z - E.Mail : secretariat@lmptt.fr